BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 400

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

394 824 833 RCS Toulouse.
W.S.R IM-MO.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 48842.50 EUR.
Adresse : 30, rue du Taur, 31000 Toulouse.
Précédent propriétaire : 720 802 438 RCS Toulouse. **CABINET DALAS.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : W.S.R IM-MO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 30 rue du Taur 31000 Toulouse Capital : 48842.50 EUR Numéro unique d'identification : 394824833 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbee : CABINET DALAS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 30 rue du Taur 31000 Toulouse Capital : 9504.00 EUR Numéro unique d'identification : 720802438 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 239352102.00 EUR - passif de 2132376.56 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, et dès lors que la société SOCIETE DE GESTION MERIDIONALE, Société par actions simplifiée au capital de 48 960 euros, dont le siège social est situé 44 Allée de Barcelone 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 650 801 517 RCS TOULOUSE détient à ce jour la totalité des parts sociales composant le capital de la société W.S.R. IM-MO, absorbante, et la totalité des actions de la société CABINET DALAS, absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, la présente opération de fusion est placée sous le régime simplifié de l'article L 236-11 du Code de commerce. En conséquence il n'y pas lieu à échange de titres ; il n'est ainsi pas établi de rapport d'échange entre les droits sociaux des parties. Il n'y aura donc pas lieu à émission de parts sociales de la société absorbante, ni à augmentation de son capital social et aucun prime de fusion ne sera créée à l'occasion de la fusion. Montant de la prime de fusion : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 07.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société W.S.R IM-MO : 08.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société CABINET DALAS : 08.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..